

VILLE

D'AMILLY

Boîte Postale n° 909

45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022**

Objet :

**Obtention du titre Ville Amie des enfants 2020/2026
Conclusion de la convention de partenariat avec
UNICEF France
Adoption du plan d'action municipal pour l'enfance
et la jeunesse**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Seize Novembre à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur DUPATY
Gérard, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,

M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU,
M. ABRAHAM, Mme FARNAULT, MM. SALL, PATRIGEON,
Mme PENIN, MM. RAISONNIER, DESPLANCHES,
Mmes HUTSEBAUT, FOUBET, MM DAUNAY, GABORET,
Mme PLICHON, MM BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de convocation

10 novembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20221116-DEL1012022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le créfet : 24/11/2022

Publication : 24/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

ABSENTS EXCUSES :

M. FOURNEL
Mme MOLINA-AUBERT
Mme SAJET

Pouvoir à M. ABRAHAM
Pouvoir à Mme FOLY
Pouvoir à M. PATRIGEON

ABSENTS :

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 16 Novembre 2022

BM/N°101/2022

OBJET : OBTENTION DU TITRE VILLE AMIE DES ENFANTS 2020/2026 – CONCLUSION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC UNICEF FRANCE - ADOPTION DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Monsieur le Maire expose :

Depuis 2004, la Ville d'Amilly détient le label « Ville Amie des enfants » décerné par l'UNICEF.

Par délibération en date du 23 Septembre 2020, le conseil municipal a affirmé son intention de candidater au renouvellement du titre Ville Amie des enfants pour la durée du mandat 2020 / 2026.

Après examen du dossier, UNICEF France nous informe que la candidature de la Ville a été acceptée lors de la commission d'attribution du titre le 17 octobre 2022, faisant ainsi d'Amilly une Ville Amie des enfants, partenaire d'UNICEF France.

La Ville doit adopter le plan d'action municipal 2020 / 2026 pour l'enfance et la jeunesse sur lequel elle s'est engagée.

Pour rappel, le plan d'actions reposera sur les engagements suivants et communs à toutes les villes du réseau « Ville amie des enfants » :

- Le bien-être de chaque enfant et de chaque jeune,
- La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité,
- Un parcours éducatif de qualité,
- La participation et l'engagement de chaque enfant et de chaque jeune,
- Le partenariat avec l'UNICEF France.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur avis favorable de la commission Education / Enfance du 8 novembre 2022

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

ADOPTE le plan d'action municipal 2020 / 2026 pour l'enfance et la jeunesse (ci-joint).

APPROUVE la convention de partenariat à conclure avec UNICEF France pour la durée du mandat municipal actuel.

S'ENGAGE à acquitter la cotisation annuelle dans le cadre de ce partenariat, fixée à 200 €, à partir de l'année de signature de la convention et pendant la totalité de sa durée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 16 Novembre 2022

BM/N°101/2022

(Suite 1)

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

PLAN D'ACTION MUNICIPAL

2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse

Ville de Amilly

Préambule : La Ville doit énoncer ici les valeurs qu'elle porte ou souhaite porter tout au long du mandat 2020/2026 pour que « chaque enfant et chaque jeune profite de son enfance et de sa jeunesse, et développe son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville¹. »

(Texte de 3000 signes espaces compris présentant l'intention politique de la Ville au cours du mandat à venir)

Madame la Présidente,

En 2004, l'Unicef a récompensé l'engagement d'Amilly auprès des enfants en lui attribuant le label Ville amie des enfants. Depuis lors, notre commune – première du Loiret à détenir ce label –, n'a eu de cesse de poursuivre ses investissements et ses actions tournés vers l'épanouissement des jeunes Amillois. La confiance renouvelée de l'Unicef et de son label, seize années durant, a conforté notre engagement.

L'enfant et la famille sont au cœur des projets municipaux. Cette politique est motivée par la conviction profonde qu'un enfant bien accompagné dans son parcours deviendra un adulte responsable et un citoyen de demain. C'est ainsi que notre municipalité s'est indéfectiblement attachée à la construction d'infrastructures adaptées – Maison de la petite enfance, accueils périscolaires et de loisirs qui vont voir leur surface s'agrandir pendant le mandat, Maison des Jeunes, équipements sportifs, rénovation d'envergure de nos écoles – et à les doter d'un encadrement de qualité et pérenne. Elle a parallèlement édifié au fil des années un édifice solide de bonnes pratiques à l'égard des enfants, afin qu'ils grandissent dans les meilleures conditions.

La nutrition est une autre préoccupation qui nous a amenés à donner la priorité à une alimentation saine confectionnée par notre cuisine centrale, dont les menus sont supervisés par une diététicienne-nutritionniste. L'éducation à l'alimentation fait également l'objet d'animations auprès des plus jeunes et d'une sensibilisation auprès de nos encadrants, ce de la Petite Enfance à la Maison des Jeunes.

La Ville d'Amilly est en outre très attachée à de grands rendez-vous collectifs solidaires, auxquels sont toujours activement associés les enfants et les jeunes. Si les deux dernières années nous en ont privés en raison de la pandémie, nous nous réjouissons de renouer en 2022 avec notre emblématique Fête de l'Europe, dont ce sera la 16e édition en juillet. Avec nos trois villes jumelles et un invité d'honneur, nous y célébrons le vivre-ensemble et des valeurs de citoyenneté que nous avons à cœur de transmettre à la jeunesse. Cet engagement continu nous a valu en 2020 d'être la première commune de la région Centre-Val de Loire et la 11e commune française à recevoir ce Prix de l'Europe, distinction décernée par le Conseil de l'Europe.

Toujours soucieuse d'appliquer les prérogatives de la Convention internationale des droits de l'enfant, Amilly a également la volonté de donner à ses jeunes habitants un rôle à part entière dans la détermination de leur bien-être. Cet attachement se décline chaque année autour de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre. En 2021, notre Semaine des droits de l'enfant a permis une fois encore, de manière ludique, de sensibiliser les enfants eux-mêmes à leurs propres droits. De ces échanges découlent la mise en place d'autres semaines thématiques et d'autres rencontres (« Place à l'Europe », journée « Jouer en famille », chantiers solidaires...). Ces expériences nées des nombreux échanges avec les enfants et les jeunes sont enrichissantes pour tous et illustrent la volonté d'Amilly de demeurer fidèle à l'esprit du label Ville amie des enfants.

Vous retrouverez dans notre dossier de candidature tous les éléments vous permettant d'apprécier la façon dont Amilly considère le bien-être des plus jeunes comme une priorité. Nous espérons qu'ils vous permettront de nous accorder à nouveau votre confiance.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le maire, Gérard Dupaty

Au sein des cinq engagements des Villes amies des enfants 2020/2026, la Ville de **amilly** fait le choix de suivre les recommandations suivantes et d'y attribuer les moyens qui seront à la hauteur des enjeux locaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

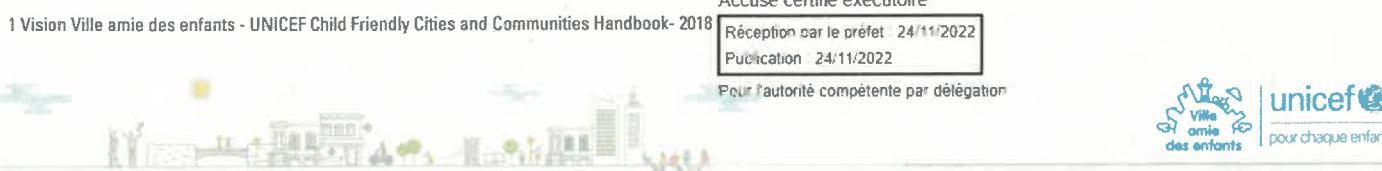
045-214500043-20221116-DEL1012022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2022

Publication : 24/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



ENGAGEMENT #1: ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE ENFANT À TRAVERS UNE DYNAMIQUE PUBLIQUE LOCALE FAVORISANT ET ACCOMPAGNANT SON ÉPANOUISSSEMENT, SON RESPECT ET SON INDIVIDUALITÉ.

Résultats attendus aux termes du mandat	Recommandation choisie (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Choisir d'investir dans la petite enfance et l'accompagnement des parents							<input type="checkbox"/> Budget <input type="checkbox"/> Lieu <input type="checkbox"/> Évènement <input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> RH

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #1 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE ENFANT À TRAVERS UNE DYNAMIQUE PUBLIQUE LOCALE FAVORISANT ET ACCOMPAGNANT SON ÉPANOISSSEMENT, SON RESPECT ET SON INDIVIDUALITÉ.

Résultats attendus aux termes du mandat (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Lutter contre la pollution de l'air et aux abords des lieux éducatifs et sportifs fréquentés par les enfants et les jeunes						

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE ENFANT À TRAVERS UNE DYNAMIQUE PUBLIQUE LOCALE FAVORISANT ET ACCOMPAGNANT SON ÉPANOISSSEMENT, SON RESPECT ET SON INDIVIDUALITÉ.

Réultats attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
<input checked="" type="checkbox"/> Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent	Les repas pris en collectivité touchent énormément d'enfants dès leur plus jeune âge. Près de 1000 enfants fréquentent chaque jour la restauration scolaire. Porter une attention particulière sur des plats fait maison et les produits de saison et locaux.	Partenariat avec un nutritionniste Favoriser l'achat de produits locaux de saison (Convention) Rencontrer des producteurs locaux et organiser des ateliers (Fabrication - cueillette...) Elaborer de menus variés et équilibrés : atelier Alim'Ado Anticiper la Loi « Egalim », entrée en vigueur en Janvier 2022 Manger bien, manger mieux, manger local...	Accompagner l'élaboration des menus proposés en restauration collective Favoriser une alimentation saine, sûre et durable Apprendre à cuisiner par soi-même Sensibiliser à l'équilibre alimentaire Renforcer la qualité des produits Former les encadrants (Ateliers) Création de potager en permaculture Amener les familles à venir aux ateliers cuisine et réunion d'informations	Dès 2020 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus Dès 3 mois à moins de 4 ans pour la maison de la Petite Enfance sur le secteur de la Halte-garderie et à domicile des assistantes maternelles de la crèche familiale De 3 à 12 ans pour le service Jeunesse De 12 à 20 ans pour le service Jeunesse Les adultes intervenant sur les différents secteurs (Restauration - Petite enfance - Education - Jeunesse)	<input checked="" type="checkbox"/> RH <input checked="" type="checkbox"/> Budget <input checked="" type="checkbox"/> Formation du personnel Fonctionnement pour les achats en lien avec les objectifs <input checked="" type="checkbox"/> Lieu Accueils de loisirs - Ecoles - Maison des Jeunes - Maison de la petite enfance - Cuisine centrale <input checked="" type="checkbox"/> Événement	<input checked="" type="checkbox"/> RH 60 animateurs /Atsem - 30 agents petite enfance - 4 animateurs Jeunesse - 6 agents de restauration - 1500 élèves de primaire - 1 nutritionniste <input checked="" type="checkbox"/> Budget Formation du personnel Fonctionnement pour les achats en lien avec les objectifs <input checked="" type="checkbox"/> Lieu Accueils de loisirs - Ecoles - Maison des Jeunes - Maison de la petite enfance - Cuisine centrale <input checked="" type="checkbox"/> Communication Informations aux familles - Magazine municipal Espace - Application mobile - Site internet - Presse <input checked="" type="checkbox"/> Autre Associer nutrition et sport : maintien de l'éducateur sportif dans les écoles - Atelier moïricité à la maison de la petite enfance - Ateliers sportifs à la jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Les familles

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #2: AFFIRMER SA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Résultats attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Recommandation choisie (cocher une case minimum)	<input checked="" type="checkbox"/> Assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés	<p>Comprendre le handicap n'est pas une évidence pour tous et pas acceptée de tous, ce par manque d'informations. Les enfants ont une capacité plus naturelle pour accepter et comprendre les différences - on joue plus souvent spontanément avec son copain « différent ».</p> <p>Importance de mettre en place des passerelles et de créer des liens sur des temps collectifs par le biais de projet ludique et éducatif.</p>	<p>Partenariat avec un organisme accueillant un public handicapé</p> <p>Proposer des formations liées au handicap aux encadrants</p> <p>Organiser des activités avec des personnes atteintes de handicap</p> <p>Réserver des places d'accueil pour les enfants atteints de handicap - renforcer l'encadrement</p>	<p>Accueillir des enfants sur les temps périscolaire, Petite Enfance, Jeunesse et y associer l'Education Nationale</p> <p>Prendre en compte les différences et adapter des projets communs</p> <p>Sensibiliser les adultes encadrants</p> <p>Aider les jeunes du territoire à se former</p>	<p>Dès 2020 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus</p>	<input checked="" type="checkbox"/> RH <input checked="" type="checkbox"/> Budget <input checked="" type="checkbox"/> Formation du personnel <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement pour les achats en lien avec les objectifs <input checked="" type="checkbox"/> Lieu <input checked="" type="checkbox"/> Accueils de loisirs - Ecoles - Maison des jeunes - Maison de la petite enfance <input checked="" type="checkbox"/> Événement <input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Informations aux familles - Magazine municipal Espace - Application mobile - Site internet - Presse <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> un rendu compte est fait pour la CAF

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #2. AFFIRMER SA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Réussite attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés
<input checked="" type="checkbox"/> Être pour que les filles aient le même accès aux loisirs que les garçons	C'est vers 8/10 ans que le fossé fille / garçon se creuse. Le sentiment d'exclusion est plus présent chez les jeunes filles qui se sentent mise à part de certaines activités, convaincues qu'elles sont réservées aux garçons. D'autres n'osent pas s'inscrire. Le choix de s'inscrire ou non étant de la volonté du jeune, il est important de gommer ces sensations.	Programme Jeunesse : Réserver des créneaux aux jeunes filles pour faire connaître certaines activités connotées « masculines » Favorise l'accès à toutes les activités Proposer des activités variées sans distinction « filles/garçons » - Accueil de loisirs 3/12 ans Former les animateurs pour favoriser le dialogue et gommer les craintes Proposer plus d'activités scientifiques Participer à des forums sciences, mathématiques	Faire disparaître les « croyances » et les peurs notamment au niveau du public « ados filles » sur les activités proposées - Secteur jeunesse	Dès 2019 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus	De 3 à 12 ans pour le service Éducation dans les accueils de loisirs et à l'école De 12 à 20 ans pour le service Jeunesse	<input checked="" type="checkbox"/> RH 60 animateurs /Atsem - 4 animateurs <input checked="" type="checkbox"/> Budget Formation du personnel Fonctionnement pour les achats en lien avec les objectifs <input checked="" type="checkbox"/> Lieu Accueils de loisirs - Ecoles - Maison des jeunes <input checked="" type="checkbox"/> Évènement



2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #2. AFFIRMER SA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Réussite attendue aux termes du mandat:	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Recommandation choisie (cocher une case minimum)						

Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #3. PERMETTRE ET PROPOSER UN PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ À TOUS LES ENFANTS ET JEUNES DE SON TERRITOIRE

Résultats attendus aux termes du mandat	Recommendation choisie (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Tenir compte des difficultés d'accès à l'école des enfants en grande pauvreté							<input type="checkbox"/> RH <input type="checkbox"/> Budget <input type="checkbox"/> Lieu <input type="checkbox"/> Événement <input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Autre

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #3. PERMETTRE ET PROPOSER UN PARCOURS EDUCATIF DE QUALITÉ À TOUS LES ENFANTS ET JEUNES DE SON TERRITOIRE

Récommandation choisie (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
<input checked="" type="checkbox"/> Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire	L'accès à la culture est primordial mais peut devenir un frein sur un territoire étendu comme le nôtre. Il est de notre rôle d'en assurer l'accès en prenant les devants par le biais d'actions culturelles au sein des écoles et structures municipales.	Emprunter et consulter un livre à l'école - Créer son livre - Projet - Kamishibai - Dictionnaires pour les CE2 - Assurer le lien avec la médiathèque Projets autour des jeux de société - Former les adultes - Favoriser l'emprunt de jeu	Faciliter l'accès à la culture et structures culturelles	Dès 2019 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus	De 3 à 12 ans pour le service Éducation dans les accueils de loisirs et à l'école	<input checked="" type="checkbox"/> RH 60 animateurs /Atsem - 4 animateurs jeunesse - 6 agents du service Education - 6 agents de la médiathèque - 2 agents de la ludothèque - <input checked="" type="checkbox"/> Budget Formation du personnel Fonctionnement pour les achats en lien avec les objectifs

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par:" pour inspiration

ENGAGEMENT #3. PERMETTRE ET PROPOSER UN PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ À TOUS LES ENFANTS ET JEUNES DE SON TERRITOIRE

Résultats attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Recommandation choisie (cocher une case minimum)	Accompagner les parents et les jeunes face aux défis de l'adolescence					

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

ENGAGEMENT #4: DÉVELOPPER, PROMOUVOIR, VALORISER ET PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE

Résultats attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de ville						<input type="checkbox"/> RH <input type="checkbox"/> Budget <input type="checkbox"/> Lieu <input type="checkbox"/> Évènement <input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Autre

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #4. DÉVELOPPER, PROMOUVOIR, VALORISER ET PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE

Résultats attendus aux termes du mandat Recommandation choisie (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
						RH
						Budget
						Lieu
						Évènement
						Communication
						Autre

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration

3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #4 : DÉVELOPPER, PROMOUVOIR, VALORISER ET PRENDRE EN CONSIDÉRATION LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE

Récommandation choisie (cocher une case minimum)	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
<input checked="" type="checkbox"/> Solidarité et pair à pair	Mener des projets collectifs, partager des valeurs, s'ouvrir à d'autres cultures et savoirs faire.... font partie intégrante du parcours de vie des enfants et jeunes non seulement sur le territoire mais aussi avec d'autres villes ou pays. La ville est jumelée avec plusieurs villes européennes.	<p>Accueil de Jeunes de nos villes jumelles et départ de jeunes aminois dans nos villes Jumelles (Stage de 3ème - animateurs pour l'être)</p> <p>Création de « banc des émotions » pour les cours des écoles élémentaires</p> <p>Partenariat avec Concordia - Crédit d'un observatoire à oiseaux aux lacs des Nevrins et de Savoie à Amilly</p> <p>Localement il existe un nombre de compétences professionnelles auxquelles nous devons faire appel pour améliorer le quotidien et l'environnement scolaire</p>	<p>Favoriser les échanges avec nos villes jumelles</p> <p>Engager un partenariat avec l'Establishment Régional d'Enseignement Adapté (EREA) présent sur la ville - Améliorer les cours d'école - Permettre aux enfants de s'exprimer sans forcément parler de vive voix - Identifier les enfants en situation difficile, triste... - Créer de la solidarité</p> <p>Mettre en valeur la participation des jeunes aux cérémonies patriotiques</p>	<p>Dès 2019 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus 2021 pour Concordia 2022 pour les bancs à émotions</p> <p>Dès 2019 et à poursuivre sur l'ensemble du mandat et plus 2021 pour Concordia 2022 pour les bancs à émotions</p>	<p>De 3 à 12 ans pour le service Education/Enfance dans les accueils de loisirs et à l'école</p> <p>De 12 à 20 ans pour le service Jeunesse</p>	<input checked="" type="checkbox"/> RH 60 animateurs /Atsem - 4 animateurs jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Budget Fonctionnement et subvention <input checked="" type="checkbox"/> Lieu <input checked="" type="checkbox"/> Maison des jeunes - Ecoles <input checked="" type="checkbox"/> Événement <input checked="" type="checkbox"/> Communication Informations aux familles - Magazine municipal Espace - Application mobile - Site internet - Presse Autre

2. Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3. Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration

ENGAGEMENT #5. NOUVE UN PARTENARIAT AVEC UNICEF FRANCE POUR CONTRIBUER A SA MISSION DE VEILLE, DE SENSIBILISATION ET DE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Résultats attendus aux termes du mandat	Niveau de départ	Actions envisagées ²	Objectif(s) visé(s) ³	Échéance(s) intermédiaires et envisagées	Public(s) cible(s)	Moyens dédiés (à cocher et à préciser si possible)
Recommandation choisie (cocher une case minimum)	La ville reste fidèle aux engagements pris en faveur des enfants et contribue en ce sens par des actions et manifestations multiples et pérenne que les amillois attendent avec impatience. La participation de l'UNICEF et sa présence y est essentielle.	Semaine des droits de l'enfant autour du 20 novembre . Semaine sur le harcèlement scolaire Au Collège : Lancement de la campagne « deviens ambassadeur amillois de l'Unicef et "deviens parrain d'un ambassadeur Unicef" auprès de la population	Donner une visibilité qualitative et récurrente à la convention internationale des droits de l'enfant Sensibiliser les enfants et à la population Proposer des projets en lien plusieurs fois dans l'année sur différents thèmes Identifier les bâtiments accueillant du public enfant	Dès 2019 Mon village ma planète 2021 2022 : semaine sur le harcèlement - Uniday	Tous les amillois	<input checked="" type="checkbox"/> RH agents municipaux <input checked="" type="checkbox"/> Budget fonctionnement <input checked="" type="checkbox"/> Lieu Centre bourg - Ecoles - Parc - Espace Jean vilar - Piscine - Évènement

2 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Ce que cela va changer dans ma ville" pour inspiration
 3 Se référer à la page 29 du Guide Ville amie des enfants dans la rubrique "Cela peut se traduire par" pour inspiration